

J. J. de la chancelier de conseil-général de Russie à Smyrne, vient d'être nommé comte à Zézoum et ne tardera pas à se rendre à son poste.

Le chevalier Pevzer, conseiller de la légation de Russie et son délégué auprès du conseil supérieur de santé, qui s'était rendu en Italie, il y a plusieurs mois, en vertu d'un ordre de son gouvernement, est parti de Constantinople, à bord du bateau à vapeur belvédérien de Lloyd autrichien.

— Samedi dernier, le bateau à vapeur français l'Adèle est parti de Constantinople, pour le général Asplick pour son gouvernement, a eu le droit de rejoindre le paquebot-poste dont le départ a eu lieu le 25 de ce mois, pour l'Europe, et les dépêches de son bord.

— Hier, 28 juillet, le collège chrétien du Sentez réunissait une foote jeunesse de parents et d'étrangers accourus à la fête qui terminait le cours de l'année scolaire. Des jeux et concours étaient prévus, des examens publics avaient été organisés sur la langue arabe, le français, la géographie, les mathématiques et la langue française. Les exercices furent excellents et sortit appelé l'école de ses élèves, avaient permis d'apprécier l'heureux développement qu'on peut donner à l'éducation d'une jeunesse d'élite dans une épave; car finie en 1810 avec les dons de la générosité nationale, des circonstances dont le retour est, nous l'espérons, imminent.

— Deux décrets prononcés par les enfants, l'un en arabe et l'autre en français, contenaient de justes considérations sur les avantages de l'instruction en général, et sur les soins de gouvernement actuel à la prouver. Les directeurs y ont ajouté des conseils paternels dans les sentimens religieux et moraux. Les deux décrets ont été publiés dans le journal, mais dans une mauvaise traduction. Les deux décrets ont été publiés dans le journal, mais dans une mauvaise traduction. Les deux décrets ont été publiés dans le journal, mais dans une mauvaise traduction.

— Nous avons en plusieurs fois occasion de parler des mesquineries résultés des fouilles de Nemrod, dirigées par le général Albin, attaché à l'ambassade anglaise à Constantinople. Les antiquités qu'il découvrait furent emportées à bord d'un navire anglais. Nous apprenons que ce bâtiment a été assailli près de Trébizonde, par un terrible ouragan qui a brisé ses mâts, et que le bâtiment a été obligé de se réfugier dans le port de Smyrne. Nous apprenons que ce bâtiment a été assailli près de Trébizonde, par un terrible ouragan qui a brisé ses mâts, et que le bâtiment a été obligé de se réfugier dans le port de Smyrne.

Le Journal de St-Petersbourg contient la circulaire suivante, adressée par le ministre des affaires étrangères aux missions de Russie; elle porte la date du 19 juillet.

La situation des principautés de Danubie, dont une partie a été prise en possession par les troupes russes, a pu être permise à l'empereur d'y faire les yeux plus long-temps. Le prince de Valachie, la tentative d'assassinat effectuée au village de Thopouzo, son admission au siège de l'Assemblée nationale, et son retour en Roumanie, ont pu être permis à l'empereur de ne pas se rendre compte de son mérite antique, qui a été récompensé par l'impératrice, au motif de la soumission de son pays à la Russie. Le prince de Valachie a été récompensé par l'impératrice, au motif de la soumission de son pays à la Russie.

— Les deux ou reconnoissances le droit, pas plus que nous avons la permission, d'exercer aucune sorte de protection ou d'influence. Il ne nous est permis, nous de pure et simple protection, fût-ce même sous prétexte de nos intérêts, de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Il résulte de cette position toute exceptionnelle, que nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

— Nous ne sommes pas en mesure de nous occuper des affaires intérieures de ces pays, que des principes dont le chef-lieu de l'empire autrichien, qui, quant à la Russie, n'est plus qu'un territoire d'occupation.

NOUVELLES D'EUROPE. (Voie de Vienne.)

FRANCE. Les nouvelles de France vont jusqu'au 10 août. Voici comment s'exprime le Journal des Débats du 9 de même mois, au sujet de la médiation de la France et de l'Angleterre dans les affaires d'Italie:

— Nous avons la satisfaction d'annoncer que les deux ministres de France et de l'Angleterre se sont définitivement entendus pour arrêter l'émission du sang humain, pour offrir leur médiation comme aux parties belligérantes en Italie. C'est un fait.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

— Un autre courrier du ministère des affaires étrangères est allé par ce soir pour Vienne. On nous dit qu'il emporte aux ambassadeurs de France et d'Angleterre en Autriche les instructions en vertu desquelles ils devront offrir simultanément au vaincu l'impartialité la médiation commune de tous deux gouvernements.

commané par le général comte Clam, est manœuvré sur la gauche de l'ennemi et le 3^e corps de la France par le général comte d'Almeida, a été mis en déroute et poursuivi jusqu'au pied des murs de la ville.

— Le brave 10^e bataillon des chasseurs de la brigade de la Meuse, du premier corps d'armée, qui a arrêté le front de l'ennemi, s'est distingué de nouveau à cette occasion; les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e compagnies, sous les ordres des capitaines de division, MM. de Brandstedt et de Brandstedt, ont eu toute une batterie ennemie de pièces de 16, sur quelques chevaux et une grande partie des artilleurs et se sont emparés de la batterie qui appartenait au quartier-général par un détachement de chasseurs. En outre, 4 officiers et 120 hommes ont été faits prisonniers par la brigade Sardinienne.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

cette convention, les troupes auroient évacué les villes de Modène, de Parme, et la ville de Plaisance, avec ses environs, et se seraient retirés.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.

— Le Valais maintenant si la ville de Milan, ou à ce que j'ai appris, deux partis se disputent le pouvoir, il n'y a ni paix, ni trêve, ni réconciliation. Si elle ne se fait pas dans le courant de la nuit, je croirai la ville de se rendre à discrétion et, en cas de refus, je prendrai mes mesures pour la réoccuper.